

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	15 (1927)
Heft:	255
Artikel:	La quinzaine féministe : la Conférence économique internationale et les femmes. - La représentation féminine à la Commission d'hygiène de la S.d.N. - En Grande-Bretagne : l'idée marche... - A travail égal, salaire égal. - En Extrême-Orient
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-259107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER....	• 8.—
Le Numéro....	• 0.25

DIRECTION ET RÉDACTIONM^{me} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATIONM^{me} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest**ANNONCES**

12 insert.	24 insert.
La case, Fr. 45.—	80.—
2 cases, • 80.—	160.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*Les abonnements partant du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: La quinzaine féministe: E. Gd. — Une école à connaître (la maison-école d'infirmières privées de Paris): A. de M. — *In Memoriam*, M^{me} Lucie Achard; M^{me} Marie Nicodet. — Les Congrès de l'été. — Le pasteurat féminin: E. Gd. — De ci, de là... — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton*: Les femmes et les livres, une romancière: Jean Bertheroy: M. L. PREIS. — *Illustration*: Miss Maude Royden.

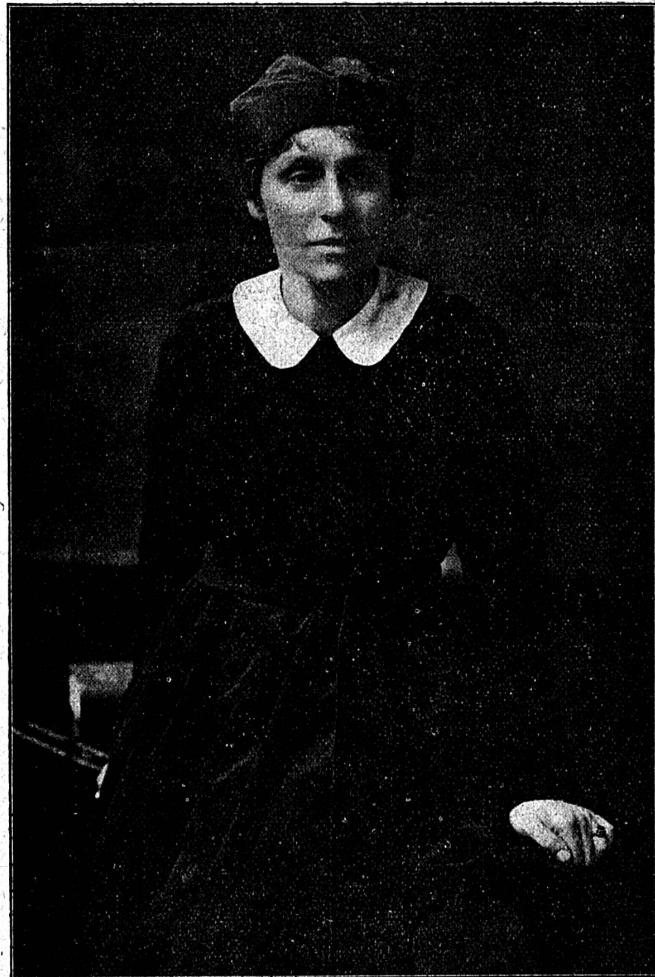
La Quinzaine féministe

La Conférence Economique Internationale et les femmes. — La représentation féminine à la Commission d'Hygiène de la S.d.N. — En Grande-Bretagne: l'Idée marche... — A travail égal, salaire égal. — En Extrême-Orient.

Un succès féministe, cette quinzaine, à la Société des Nations: le Conseil, dans sa session de l'autre semaine, a décidé de réserver à la prochaine Conférence Economique Internationale trois places de déléguées à des femmes compétentes.

Quelques mots d'explication ne seront sans doute pas inutiles pour faire saisir à nos lecteurs toute la portée de cette décision. La Conférence Economique Internationale, dont la convocation a été demandée à la S.d.N., il y a deux ans, et dont la préparation a exigé de longs et minutieux travaux, est inspirée de l'idée que la paix économique est un des éléments essentiels de la sécurité des peuples, et qu'une collaboration internationale dans ce domaine est de nature, en permettant de surmonter les difficultés qui s'opposent à la prospérité du monde, d'éviter dans l'avenir des conflits. Vérité de la Palisse, ont dit dédaigneusement quelques-uns, et certes, il n'est pas besoin d'avoir vécu longtemps avant 1914 pour se rendre compte de l'importance du facteur économique dans l'organisation de la guerre ou de la paix; mais vérité qu'il fallait introduire dans le domaine pratique, comme va le faire la Conférence, en discutant d'une part les principales caractéristiques de la situation économique mondiale, et de l'autre en examinant, de façon approfondie et sous l'angle international, des questions spéciales où l'on peut espérer aboutir à des résultats pratiques. Le programme de la Conférence, qui se réunira le 4 mai prochain à Genève, comprend donc d'abord une étude de la situation économique actuelle, du déséquilibre du commerce et de l'industrie, des tendances économiques, qui peuvent influencer la paix du monde; puis, ensuite, l'examen détaillé de problèmes internationaux d'ordre commercial (liberté de commerce, tarifs douaniers, traités de commerce, etc.), industriel (capacité de production, consommation, main-d'œuvre, organisation de la production, etc.), et agricole (production, consommation, stocks, prix, développement des organisations de production et de consommation, des organisations coopératives agricoles, crédit agricole, recherches scientifiques et techniques, etc., etc.).

D'après la décision du Conseil de la S. d. N., cette Conférence sera composée, non pas de délégués de gouvernements ayant reçu un mandat précis, mais de représentants de toutes



Miss Maude ROYDEN

pasteur de l'Eglise du « New Fellowship » (Londres), la première femme qui ait prêché en la cathédrale de St-Pierre, à Genève

(Voir article, page 46)

les tendances et de tous les intérêts économiques de chaque pays, à raison de cinq représentants par pays. Sur l'initiative des organisations internationales de femmes, plusieurs Associations nationales féministes avaient tâché d'obtenir de leurs gouvernements respectifs que place fût faite dans ces délégations nationales aux femmes, qui, souvent, peuvent représenter un milieu économique spécial; il semble, jusqu'à présent, et en ce qui concerne les délégations dont les noms des membres sont connus, que seule l'Autriche envoie une femme à Genève: Mme Emmy Freundlich, députée au Parlement, l'un des chefs du mouvement coopératif international, et qui avait déjà pu donner la mesure de ses compétences économiques dans les Commissions préparatoires de la Conférence auxquelles elle a participé. Mais, en outre, le Conseil s'est très judicieusement réservé le droit de procéder à des nominations qui contrebalaieraient le caractère trop unilatéral en matière économique que pourrait offrir l'ensemble des délégations nationales, de telle façon que la Conférence soit véritablement représentative de toutes les tendances. Et c'est ainsi, qu'après avoir appelé à y siéger encore la Chambre de commerce internationale, le B.I.T., l'Alliance coopérative internationale, etc., il a décidé d'attribuer trois sièges de déléguées à des femmes compétentes en matière économique, à désigner par le président de la Conférence, en collaboration avec les organisations féminines internationales.

Sans doute, le Conseil de la S.d.N. n'a-t-il pas pris de sa propre initiative cette décision, et des demandes précises lui avaient-elles été adressées dans ce sens. Mais qu'il y ait répondu affirmativement, et si largement, constitue indubitablement un succès féministe. D'autant plus, ajouterons-nous, que le domaine économique international n'est pas de ceux où tout naturellement l'idée vienne de résérer des places à des femmes. Qu'il s'agisse de protection de l'enfance ou d'enseignement ménager, on admet assez facilement, même dans des milieux antiféministes (et même, pas toujours!! (Réd.), de désigner des femmes. Mais que, pour étudier de gros problèmes économiques et financiers internationaux comme ceux que nous mentionnions plus haut, on estime que des voix féminines puissent et doivent être entendues, c'est un hommage rendu à des compétences féminines que bien des hommes ont de la peine à reconnaître. Nous n'en sommes que plus reconnaissantes au Conseil de la S.d.N.

Une réunion de la Commission Permanente des Organisations Internationales pour la représentation des femmes à la S.d.N. a eu lieu, dès le 18 mars, à Londres, pour examiner les noms de femmes à proposer à M. Theunis, le président de la Conférence Economique. Peut-être moins facilement qu'ailleurs trouvera-t-on un grand choix de candidates, car le domaine économique n'est pas encore celui où beaucoup de femmes ont déjà pu faire preuve de capacités spéciales, faute de temps et d'expériences, et ne l'ayant abordé que plus tard que d'autres; et désigner des personnalités qui ne seraient pas à la hauteur de leur tâche, serait infiniment plus fâcheux, pour la cause des femmes, que l'absence de tout élément féminin à la Conférence. Mais nous sommes certaines que la Commission Permanente aura fait un choix aussi sage qu'intelligent.

* * *

Au cours de cette même session du Conseil de la S.d.N., Sir Austen Chamberlain est revenu sur la question de la représentation des femmes à la Commission d'Hygiène, qu'il avait déjà soulevée précédemment. « La présence de femmes dans cette Commission, a-t-il dit en substance, aurait certainement contribué aux bons résultats des travaux de la Commission, et il n'est pas suffisant que celle-ci ne compte qu'une femme assesseur, sans droit de vote. »

Appuyée par M. Bénès, cette observation, et la proposition de Sir Austen de saisir la prochaine occasion pour faire nommer une femme dans la Commission d'Hygiène, ont été renvoyées à cette Commission. Nous savons que la Commission Permanente des Organisations internationales s'en préoccupe également, et nous espérons qu'elle pourra agir sans attendre une troisième invite. Car ce sont là des paroles précieuses qu'il faut cueillir au vol!

* * *

En Angleterre, la campagne pour l'égalité complète des droits politiques (obtention pour les femmes du droit de vote au même âge et aux mêmes conditions que pour les hommes) bat son plein. Meetings, assemblées et manifestations se succèdent sans relâche. L'autre semaine, une députation comprenant les représentantes de sept des plus grandes organisations féminines a été introduite par Lady Astor auprès du Premier Ministre, pour lui rappeler sa promesse jamais tenue d'accorder aux femmes durant cette législature leur affranchissement politique intégral. M. Baldwin, après avoir entendu huit excellents discours, remarquablement concis (la députation auprès des autorités est la meilleure école pour apprendre aux femmes à être brèves!), allant droit au but et touchant chacun à un côté spécial de la question, a répondu par des paroles qu'à la lecture nous avons trouvées pour notre part singulièrement énigmatiques et évases... Il faut croire que nous nous trompons, et que l'optimisme des suffragistes anglaises était plus justifié, puisque, sitôt après cette entrevue, paraissait dans le *Times* un communiqué annonçant la réunion d'une Commission spéciale du cabinet, sous la présidence du Secrétaire de l'Intérieur, et au cours de laquelle, après l'examen de différentes modalités d'élargissement du droit de vote actuel des femmes, il fut décidé de recommander au gouvernement de donner aux femmes le droit de vote à l'âge de 21 ans et aux mêmes conditions qu'aux hommes, sans aucun compromis. C'est évidemment un grand pas en avant.

* * *

Ceux de nos lecteurs qui sont des abonnés de longue date de notre journal se souviennent peut-être d'une polémique, qui avait survécu, durant l'été 1919, dans les milieux typographiques, à l'occasion de l'emploi en temps de grève, par le journal catholique *le Courier de Genève*, de femmes typographes de l'imprimerie de Saint-Paul à Fribourg¹. Les ouvriers organisés avaient énergiquement protesté dans leur journal corporatif, le *Gutenberg*, contre l'emploi de ces « briseuses de grève », et toute une discussion assez vive s'était engagée, dont nous avions reproduit les échos. Nous nous retrouvons aujourd'hui devant un fait à peu près analogue: ce sont cette fois les typos valaisans, qui protestent contre la concurrence que leur font, dans ce canton, les « imprimeries à femmes », soit les imprimeries appartenant à des congrégations religieuses, qui, employant des femmes à de très bas salaires, peuvent naturellement travailler à des conditions beaucoup plus avantageuses pour les clients, et enlever ainsi du travail aux imprimeries payant leurs ouvriers au tarif syndical. En ces temps de chômage, cela peut devenir grave.

A notre avis, les réclamations des typos valaisans sont pleinement justifiées. L'exploitation du travail de la femme où qu'elle prenne sa source, doit être toujours et partout énergiquement combattue, et nous protestons, nous aussi, contre tout emploi des femmes à un salaire inférieur à celui que mérite leur travail. Mais les exclure pour cela d'une profession, comme le font les typos en Suisse (on sait que la convention professionnelle entre patrons et ouvriers imprimeurs interdit formellement au personnel féminin l'apprentissage des parties intéressantes et rémunératrices du métier) ne constitue pas davantage un acte de justice, comme semblerait le dire un article récent du *Gutenberg*. La justice, en pareil cas, c'est celle qui correspond à la formule réclamée par les féministes: *A travail égal, salaire égal*. Du moment, en effet, qu'hommes et femmes seront payés au même taux pour une même besogne, la cause essentielle de l'ostracisme de certaines organisations syndicales à l'égard des femmes, soit la crainte d'une baisse des salaires, disparaîtra complètement. Les femmes seront libres d'exercer les métiers qui leur conviennent, et dont les exclus actuellement la peur masculine de la concurrence à bas prix. Et elles-mêmes seront payées en raison du travail accompli, et non pas, comme c'est trop souvent le cas, à un tarif de misère qu'elles sont obligées d'accepter pour ne pas mourir de faim.

* * *

Une dépêche de Tokio a annoncé que la Chambre Basse

venait d'être saisie d'un projet de loi, soutenu par la majorité des députés de tous les partis, et prévoyant l'abolition complète, dans un délai de trois ans, de toutes les maisons de tolérance au Japon.

Voilà une bonne nouvelle. Elle nous paraît par ailleurs plus sûre que celle répandue également par l'agence Reuter ces jours derniers, et d'après laquelle les Chinois protesteraient en masse contre l'émancipation des femmes amenée par le réveil national. Ce que nous savons des tendances féministes de la Chine moderne contredit assez complètement cette nouvelle, qui nous paraît plutôt tendancieuse.

E. Gd.

Une école à connaître

LA MAISON-ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DE PARIS.
(Rue Vercingétorix, 66.)

Fondé en 1905, cet établissement a été reconnu d'utilité publique en 1911, et depuis 1923 il donne à ses élèves un diplôme d'Etat. Les règlements de l'Ecole ressemblent à ceux de nos meilleures écoles de gardes-malades suisses: âge requis: 21 à 25 ans; instruction demandée: brevet d'enseignement primaire ou études équivalentes, mois d'essai éliminatoire. Viennent ensuite les cours proprement dits: théorie des soins aux malades, en médecine, en chirurgie, soins aux femmes en couches, aux nouveaux-nés, massage et gymnastique, hygiène professionnelle et sociale, administration hospitalière, cours de morale professionnelle.

Pour la pratique, il est exigé 5 mois de stage en médecine dans les salles d'hôpital, tous les matins et deux après-midi par semaine, 5 mois en chirurgie, 2 mois en clinique d'accouchement, 4 mois à l'hôpital pour enfants, 2 mois à l'hôpital Pasteur (maladies contagieuses), 3 mois dans les spécialités (nerveux, yeux, oreilles, larynx, peau, consultations externes, services de dispensaires, etc.).

Les infirmières qui désirent se consacrer aux soins à domicile des malades indigents peuvent, après la période d'études générales, se spécialiser dans ces branches en quelques mois. Toutes les élèves sont initiées, pendant le cours de leurs études, au travail social d'assistance et de prophylaxie dans les dispensaires et à domicile. Pour cela l'école est spécialement bien placée, puisqu'elle comprend aussi le service d'assistance maternelle et infantile de Plaisance qui, dans son compte-rendu de l'année 1925, accuse les inscriptions suivantes: 1196 enfants de 1 à 3 ans suivis régulièrement, 15.895 consultations de nourrissons, 26.676 pesées de nourrissons, 477 femmes enceintes, 20.859 visites à domicile, 8.500 layettes distribuées, sans parler des secours en nourriture, en lait surtout, 2.224 consultations antivénériennes, etc., etc.

Les femmes et les livres

Une romancière: Jean Bertheroy

Pour les femmes nées vers le déclin du siècle passé, et qui eurent le goût d'écrire, il était d'un usage courant d'adopter un pseudonyme — « un nom de plume », comme disent les Italiens. Mme Le Barillier choisit celui de Jean Bertheroy... Pourquoi Jean plutôt que Jeanne ? C'est qu'on savait assez l'opinion toute faite prête à accueillir n'importe quel écrit signé d'un nom féminin: nul besoin d'en prendre connaissance; « littérature de dames », décrétait du haut de sa supériorité le premier ignorant venu — pourvu qu'il fût un homme — et tout était dit.

Jean Bertheroy, qui vient de mourir, a connu le grand succès. Son œuvre comprend bien une quarantaine de volumes, tous des romans, à quelques rares exceptions près: *Femmes antiques* (poèmes) qui fut couronné par l'Académie française, et un acte en vers, *Aristophane et Molière*, qui eut les honneurs de la Comédie française. Elle a, d'ailleurs, été à maintes reprises, lauréate de l'Académie, pour ses œuvres en prose. On vantait son talent (mot désuet, puisque, aujourd'hui, on a du génie, ou l'on n'a rien qui vaille), on encensait l'écrivain pour la vaste culture et la distinction de son esprit, — la femme pour son charme et sa beauté.

Il s'agit là d'une vaste organisation, et l'on est émerveillé devant le tableau des inscriptions consultatives de constater les progrès non seulement de l'activité de l'assistance, mais de ses résultats.

Il faut parler ici de l'âme de cette activité, la directrice de l'école, Mme Chaptal. Elle avait débuté, il y a trente ans environ, dans les œuvres de bienfaisance du quartier de Plaisance, quartier pauvre, populeux, riche cependant en mœurs misérables, riche aussi en cafés. La mortalité des enfants en dessous de 2 ans y était de 18 %; sur 1000 cas de mort, 90 à 104 étaient dus à la tuberculose.

Emue par la misère de ces taudis et par les ravages qu'y faisait la tuberculose, entraînée par l'exemple d'une femme de cœur et par le dévouement d'un abbé, Mme Chaptal ouvrit un dispensaire antituberculeux. L'année 1900, année de grippe, lui révéla les misères des femmes et des enfants, et le 14 janvier, dans un très modeste local, la première mère venait la consulter avec son nourrisson. L'assistance maternelle et infantile était créée. Mme Chaptal sut toujours s'associer des médecins philanthropes, et elle usa et abuse encore d'un talent tout spécial pour délier les bourses et pour gagner des amis à son œuvre.

L'aide bénévole ne lui fit pas défaut; cependant elle comprit vite qu'il lui fallait des professionnelles pour lutter efficacement contre les maladies sociales et pour réformer l'hygiène d'un quartier de 80.000 habitants. Elle-même avait suivi les cours de la Croix-Rouge, et ceux des hôpitaux de Paris; elle avait été en Angleterre, où elle avait étudié l'organisation et l'instruction des gardes-malades. Elle n'hésita pas devant la certitude qu'il fallait créer, à Plaisance même, une école d'infirmières. Pour qui a connu le niveau des infirmières d'hôpital à Paris, au moment de la crise du début du siècle, lorsqu'après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il fallait remplacer les religieuses par des infirmières laïques, l'ambition de Mme Chaptal était doublée d'un courage spécial. L'infirmière n'était pas en estime auprès du public. Indifférent d'abord, il fut gagné à la cause de l'Ecole par l'enseignement social que Mme Chaptal y fit donner dès le commencement. Peu à peu on comprit le but de l'établissement: la formation d'un nouveau type d'infirmière qui serait consciente de la valeur de sa vocation et s'éleverait à sa hauteur. Dès lors, nombreuses furent les élèves régulières, et parmi celles qui en sorties, nous trouvons des supérieures d'écoles de gardes-malades, la monitrice générale des infirmières visitantes du duché de Luxembourg, une vingtaine d'infirmières qui travaillaient comme gardes de ville, d'autres encore, très nombreuses, enrégimentées dans les services d'hygiène sociale de Paris et d'autres villes de France.

Nommée membre du Conseil Supérieur de l'assistance et de la prévoyance sociales, Mme Chaptal obtint du ministre d'hygiène une loi concernant le diplôme de l'infirmière. Le Conseil de perfectionnement des écoles d'infirmières, dont elle fait partie, en établit les conditions, qui sont depuis 1922 à la base de tout établissement

Romans antiques, romans modernes : la division s'impose, et c'est celle-là que nous choisirons, sans tenir compte de l'ordre chronologique. Y en a-t-il davantage d'un genre que de l'autre ? Il nous a semblé que la balance est à peu près égale, mais que l'auteur marque, néanmoins, une préférence marquée pour l'histoire, et avant tout, historiquement pour l'antiquité, géographiquement pour l'Orient et le Midi : c'est là son atmosphère naturelle où elle s'épanouit avec délices. Mme Bertheroy aime non seulement à scruter les annales de tel ou tel pays; elle sent très vivement la nature et l'art, et elle a de l'imagination. Toutes ces qualités réunies allègent ce que l'érudition pourrait avoir d'indigeste pour le lecteur.

Se propose-t-elle comme guide à travers les cités voluptueuses mollement étalées au pied du Vésuve ? Elle suscite des cendres *La danseuse de Pompéi*. Presque enfant, Nonia a déjà été inscrite sur les tablettes des édiles pour égayer les festins des riches, qui s'achèvent dans une orgie. Mais son âme est restée puérile et charmante. La ville dépravée, placée sous l'égide de Vénus Physica, a pu souiller son corps; Nonia est encore accessible aux sentiments élevés. Ici intervient un grand amour partagé pour l'adolescent Hyacinthe, qui, froissé par le matérialisme de ses concitoyens, s'est réfugié dans le culte d'Apollon. Le Vésuve sous son aspect d'alors, riant ou grave, mais couvert